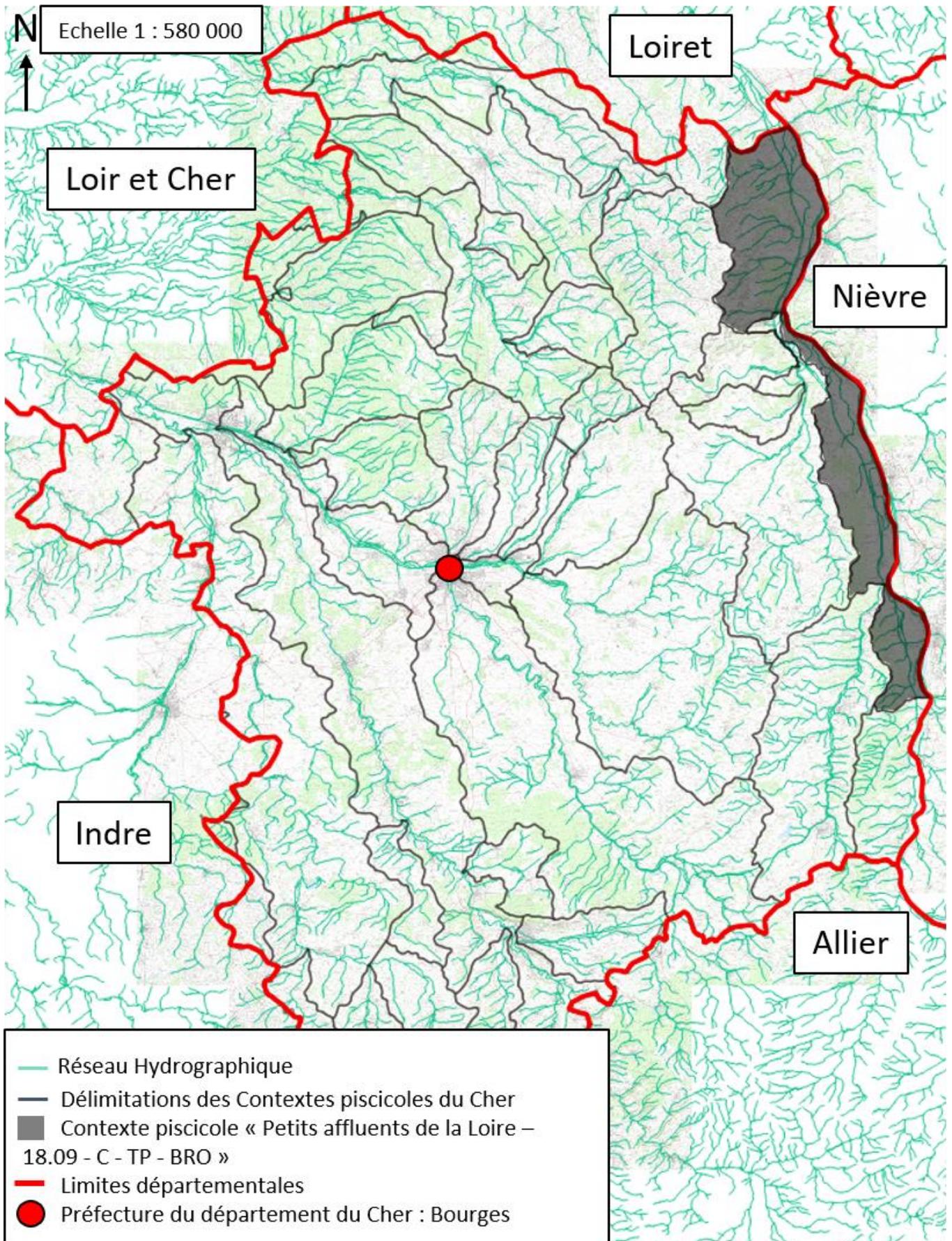


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

Les petits affluents de la Loire s'écoulent dans la région naturelle du Val de Loire dans un environnement agricole, au relief en général assez marqué dans leur partie amont (Sancerrois et Pays Fort), et très plat dans le Val de Loire (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé à l'Est du département, ce contexte représente l'ensemble des bassins versants des petits affluents de la Loire.

Ce sont tous des affluents en rive gauche de la Loire, et ils sont classés en deuxième catégorie piscicole.

On notera que la qualité globale de tous ces affluents est mauvaise.

Le canal latéral à la Loire traverse l'ensemble de ces bassins versants dans leurs parties aval, occasionnant des problèmes de continuité écologique avec la Loire en fonction du mode de franchissement du canal (ce qui pénalise notamment la colonisation de ces bassins versants par l'anguille depuis la Loire).

Certains de ces petits affluents de la Loire connaissent un déficit de débit d'étiage parfois sévère en période estivale, à mettre en lien principalement avec la présence de prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole. Il existe en effet une cinquantaine de prélèvements agricoles déclarés en nappe alluviale et en retenues d'eaux superficielles dans les bassins-versants de ce contexte (*Source : SDAGE Loire-Bretagne*).

Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

De nombreux ouvrages (seuils, barrages, plans d'eau, digues de Loire, canal latéral)) perturbent ou interdisent la continuité écologique dans ces petits cours d'eau (*Source : PDPG 2002 / le ROE semble incomplet*).

Les petits affluents de la Loire évoluent dans un cadre où l'on retrouve les traces de recalibrage/rectification/curage de leurs lits mineurs (merlons de curage en berge, absence de méandres, perturbation des alternations radier/plat, sur-élargissement du gabarit du lit,...), surtout dans leurs parties aval, ce qui a perturbé la dynamique de ces cours d'eau et l'ichtyofaune en place. Ces perturbations de la dynamique des lits mineurs peuvent également entraîner un phénomène de colmatage important des sédiments grossiers.

L'hydromorphologie de la Colette et la Belaine peut être impactée par les activités viticoles du Sancerrois (*Source : SIRVA*). On constate des problèmes de transport sédimentaire : forte charge en matières en suspension, dépôts importants sur certaines portions liés à l'érosion des sols et à la vitesse de l'eau sur les coteaux Sancerrois (*Source : SIRVA*).

Le brochet est actuellement peu présent d'après les données piscicoles disponibles, mais les zones de frayères principalement localisées dans les parties aval (Val de Loire) semblent peu fonctionnelles. On note la présence d'écrevisses américaines sur ce bassin.

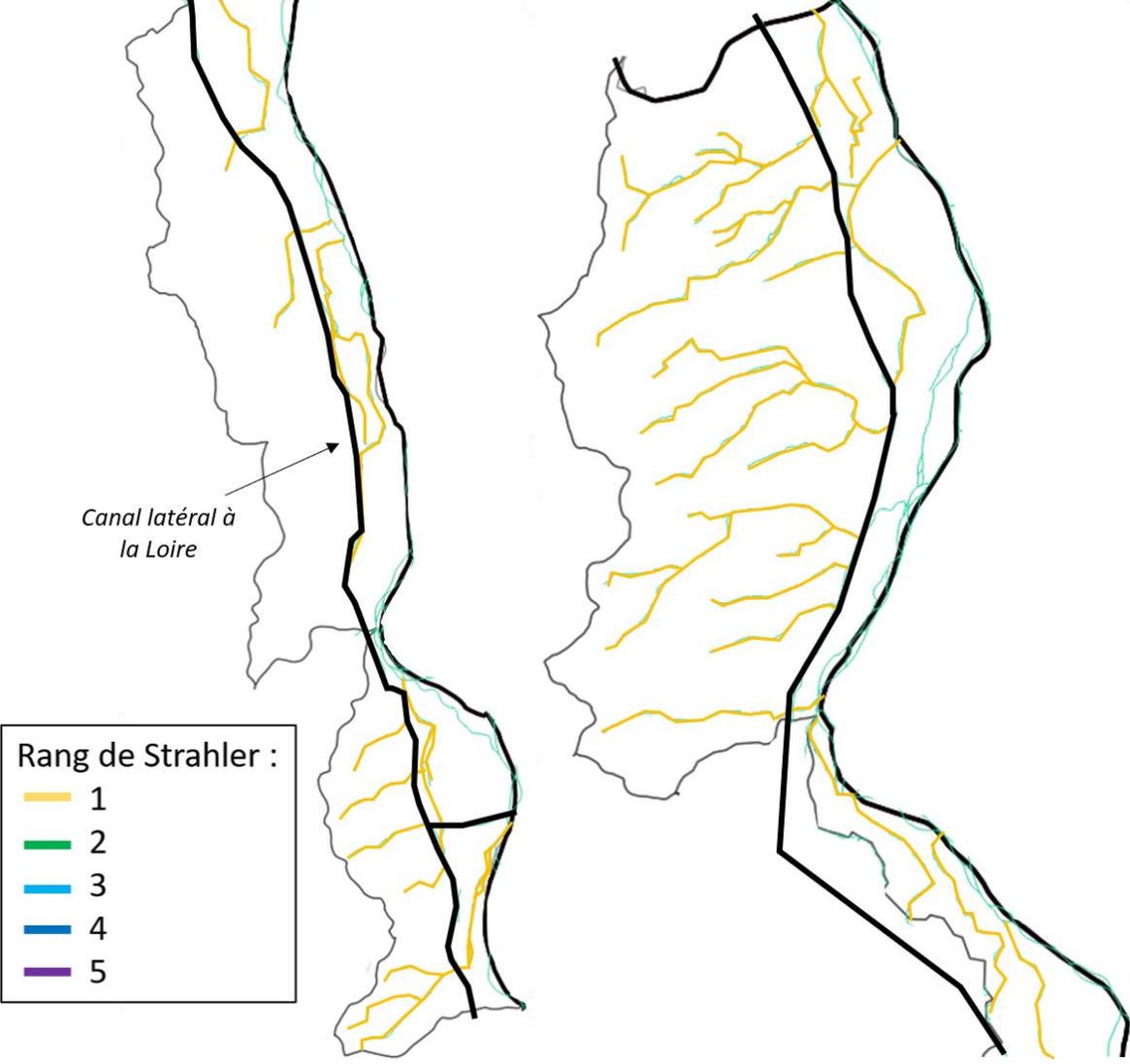
N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)	Amont	<p>La Presle Source au lieu-dit « le Bois Michon » (Coordonnées XY : 700806, 6649628 Lambert 93)</p> <p>Ruisseau de Chateaufort Source au niveau du cimetière de Beffes (Coordonnées XY : 700363, 6665338 Lambert 93)</p> <p>Ruisseau du Lac Source au niveau de la commune de Herry (Coordonnées XY : 696404, 6678346 Lambert 93)</p> <p>La Colette Source « Chavignolet » (Coordonnées XY : 684059, 6692601 Lambert 93)</p> <p>Ruisseau du Moulin Neuf Source « la Foltière » (Coordonnées XY : 685416, 6702694 Lambert 93)</p> <p>La Balance Source « les Verneries » (Coordonnées XY : 684612, 6706333 Lambert 93)</p> <p>(Source : BD TOPO Scan25)</p>
	Aval	<p>La Presle Confluence avec la Loire (Coordonnées XY : 704998, 6656227 Lambert 93)</p> <p>Ruisseau de Chateaufort Confluence avec la Loire (Coordonnées XY : 699639, 6677468 Lambert 93)</p> <p>Ruisseau du Lac Confluence avec la Loire (Coordonnées XY : 695283, 6687236 Lambert 93)</p> <p>La Colette Confluence avec la Loire (Coordonnées XY : 692544, 6699008 Lambert 93)</p> <p>Ruisseau du Moulin Neuf Confluence avec la Loire (Coordonnées XY : 692269, 6709277 Lambert 93)</p> <p>La Balance Limite départementale Cher/Loiret (Coordonnées XY : 689967, 6712958 Lambert 93)</p> <p>(Source : BD TOPO Scan25)</p>
Affluents	Amont en aval	<p>Affluents de la Loire en rive gauche</p> <p>La Presle (Rive Gauche ; 9,13 km) et ses affluents</p> <p>La Canche (Rive Gauche ; 4,07 km) et ses affluents</p> <p>L'Aubois</p>

		<p>Le Châteauvert (Rive Gauche ; 15,06 km) et ses affluents</p> <p>Le ru de « l'étang de Charreau » (Rive Gauche ; 4,88 km)</p> <p>Le ru du Lac (Rive Gauche ; 11,04 km)</p> <p>Le grand fossé de la Jarlande (Rive Gauche ; 7,13 km)</p> <p>Le Moule (Rive Gauche ; 6,31 km)</p> <p>La Vauvise</p> <p>La Colette (Rive Gauche ; 13,19 km) et ses affluents</p> <p>La Judelle (Rive Gauche ; 11,61 km) et ses affluents</p> <p>(Source : BD Carthage)</p>
	<p>Affluents d'autres contextes adjacents</p>	<p>L'Aubois (Rive gauche ; 42,84 km)</p> <p>La Vauvise (Rive gauche ; 57,64 km)</p> <p>(Source : BD Carthage)</p>
<p>Longueur en eau</p>	<p>Linéaire du cours principal</p>	<p>La Presle : 9,13 km</p> <p>Ruisseau de Chateauvert : 15,06 km</p> <p>Ruisseau du Lac : 11,04 km</p> <p>La Colette : 13,19 km</p> <p>Ruisseau du Moulin Neuf : 19,03 km</p> <p>La Balance : 12,71 km</p> <p>(Source : BD Carthage)</p>
	<p>Linéaire total</p>	<p>La Presle et affluents : 15,12 km</p> <p>Ruisseau de Chateauvert : 27,62 km</p> <p>Ruisseau du Lac : 11,04 km</p> <p>La Colette et affluents : 38,51 km</p> <p>Ruisseau du Moulin Neuf et affluent : 47,94 km</p> <p>La Balance : 18,47 km</p> <p>(Source : BD Carthage)</p>
<p>Plans d'eau</p>	<p>Présence : ~ 490 plans d'eau (252,39 ha)</p> <p>- 9 plans d'eau ≥ 5 ha</p> <p>Surface totale « plan d'eau » du contexte : 0.69 %</p> <p>(Source : BD TOPO SURFACE_EAU)</p>	

Surface contexte / bassin versant		<p>Surface du contexte : 365 km² Surface totale du bassin versant « Affluents de la Loire » : 365 km² Le contexte représente 100 % du BV</p> <p>(Source : BD QGIS FDAAPPMA18)</p>	
Débit (cours principal)		/	
Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	<p>La Presle : 206 mNGF Ruisseau de Chateaufort : 175 mNGF Ruisseau du Lac : 160 mNGF La Colette : 254 mNGF Ruisseau du Moulin Neuf : 216 mNGF La Balance : 216mNGF</p> <p>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</p>
		Altitude aval	<p>La Presle : 165 mNGF Ruisseau de Chateaufort : 159 mNGF Ruisseau du Lac : 153 mNGF La Colette : 141 mNGF Ruisseau du Moulin Neuf : 140 mNGF La Balance : 135 mNGF</p> <p>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</p>
			<p>La Presle : 4,49 ‰ Ruisseau de Chateaufort : 1,06 ‰ Ruisseau du Lac : 0,63 ‰ La Colette : 8,57 ‰ Ruisseau du Moulin Neuf : 3,99 ‰ La Balance : 6,37 ‰</p>
	Réelle, après impact ouvrages	<p>Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)</p>	<p>/</p> <p>Base de données potentiellement incomplète. D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014.</p> <p>(Source : BD ROE_Metropole_20140527)</p>
		Hauteur cumulée référencée	<p>Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la</p>

		pression de prospection.
		NC (ROE incomplet)
	Taux d'étagement (et autres)	NC (ROE incomplet)
Rang de Strahler	 <p>(Source : BD SYRAH)</p>	
Géologie	<p>Le territoire de la Presle jusqu'à la confluence avec la Vauvise présente une couche de jurassique supérieur (Malm : calcaires et marnes).</p> <p>Le territoire de la confluence avec la Vauvise jusqu'à la Balance présente une couche du crétacé supérieur (Malm : craies, sables).</p> <p>Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents).</p> <p>« Sancerrois »</p> <p>(Source : BRGM)</p>	
Assainissement †	<p>Système d'assainissement Collectif</p> <p>Cuffy : STEP/STEU 1000 EqHab « conforme en équipement et en performance ».</p> <p>Boue activée 1976.</p>	

Rejet de STEP/STEU dans la Loire.

Cours-les-Barres : STEP/STEU 600 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Boue activée 1976.
Rejet de STEP/STEU dans la Canche.

Beffes : STEP/STEU 850 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Boue activée 2002.
Rejet de STEP/STEU dans le Châteauevert.

St-Leger-le-Petit : STEP/STEU 75 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Filtres à sables 2002.
Rejet de STEP/STEU dans ND.

Argenvières : STEP/STEU 60 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Décantation 1991.
Rejet de STEP/STEU dans le Gué au Roi (affluent de Châteauevert).

Chapelle-Montlinard : STEP/STEU 50 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Filtres à sables 1989.
Rejet de STEP/STEU dans la Loire.

Herry : STEP/STEU 800 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Boue activée 1982.
Rejet de STEP/STEU dans le ru du Lac.

Saint-Satur : STEP/STEU 5830 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Boue activée 1973.
Rejet de STEP/STEU dans la Loire.

Verdigny : STEP/STEU 400 EqHab « conforme en équipement et en performance »
(Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).
Lagunage 1997 (Source : SDAGE Loire-Bretagne)
Rejet de STEP/STEU dans la Fontaine Autour (affluent de la Colette) (Source : SDAGE Loire-Bretagne).

Sury-en-Vaux : STEP/STEU 800 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Boue activée 2013.
Rejet de STEP/STEU dans la Belaine.

Bannay (Gué Joli) : STEP/STEU 250 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Filtres à sable 2008.
Rejet de STEP/STEU dans la Belaine.
Bannay (La Planche) : STEP/STEU 150 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Filtres à sable 1998.
Rejet de STEP/STEU dans la Belaine.

Boulleret : STEP/STEU 1500 EqHab « conforme en équipement et en performance ».
Boue activée 2001.
Rejet de STEP/STEU dans le ru du Moulin Neuf.

Savigny-en-Sancerre : STEP/STEU 630 EqHab « conforme en équipement et en performance ».

Boue activée 2015.

Rejet de STEP/STEU dans la Judelle.

Sury-près-Léré : STEP/STEU 1700 EqHab « conforme en équipement et en performance ».

Boue activée 1985.

Rejet de STEP/STEU dans la Balance.

Belleville-sur-Loire : STEP/STEU 1500 EqHab « conforme en équipement et en performance ».

Boue activée 1982.

Rejet de STEP/STEU dans la Balance.

(Source : SDAGE Loire-Bretagne)

(Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).

Système d'assainissement non-collectif

Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » :

<https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou=> *(Source : DGCL).*

Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 *(Source : Conseil Départemental du Cher)*

Occupation du sol



Ce contexte est situé en zone agricole principalement, avec une zone de vignobles à Sancerre (Source : BD Corine Land Cover).

Industrie

« SARL domaine Henri Bourgeois » Soumis à redevance rejet 2015.

Production de vins à Sancerre (SIREN 950453381 et 314196197) : rejet dans les eaux de surface (MES, nitrate réductase, impact sur la DCO et la DBO5).

« Caves des vins de Sancerre » Soumis à redevance rejet 2015.

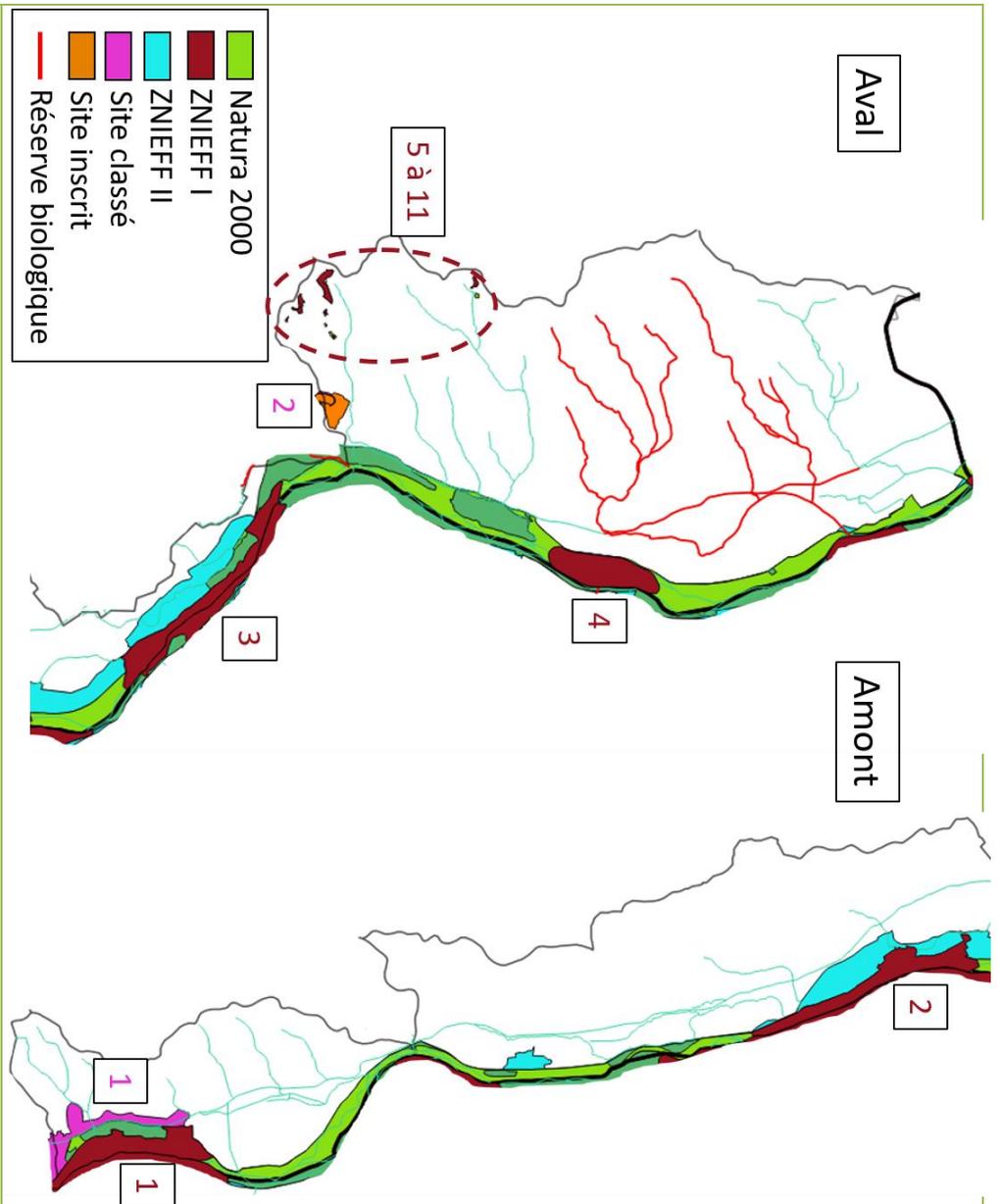
Commerces de boissons à Sancerre (SIREN 775065113) : rejet dans les eaux de surface (MES, Phosphate, nitrate réductase, métaux toxiques, impact sur la DCO et la DBO5).

« Hopital local » Soumis à redevance rejet 2015.

Activités hospitalières à Sancerre (SIREN 261800205) : rejet dans les eaux de surface (MES, Phosphate, nitrate réductase, alogènes organiques adsorbables (AOX), SELSS, métaux toxiques, matières inhibitrices et impact sur la DCO et la DBO5).

	<p>« Joseph Mellot SAS » Soumis à redevance rejet 2015. Production de vins à Sancerre (SIREN 353786734) : rejet dans les eaux de surface (MES, nitrate réductase, impact sur la DCO et la DBO5).</p> <p>« EDF SA CNPE » Soumis à redevance rejet 2015. Production d'électricité à Belleville-sur-Loire (SIREN 552081317) : rejet dans les eaux de surface (MES, Phosphate, nitrate réductase, métaux toxiques, chaleur et impact sur la DCO et la DBO5).</p> <p>(Source : SDAGE Loire-Bretagne)</p>	
Statut foncier	Non domanial (privé)	
Mesures réglementaires de protection	L.214-17 Liste 1	<p>5843-5845. « La Presle et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Loire ».</p> <p>5915 à 5920 « La Judelle et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Loire ».</p> <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	<ul style="list-style-type: none"> - Liste 1 Frayères poissons « La source du ruisseau du Moulin Neuf "la Foltièrre" jusqu'à la confluence avec la Loire ». - Liste 1 Frayères poissons « La source de la Balance "les Verneriers" jusqu'à la limite départementale Cher/Loiret ». - Liste 2 Frayères poissons « Le ru de la Canche au niveau du lieu-dit « la Croix de Pierre » jusqu'à la confluence avec la Loire ». - Liste 2 Frayères poissons « Le ru de Châteauvert au niveau de l'étang du Bourg jusqu'à la confluence avec la Loire ». - Liste 2 Frayères poissons « La source du ruisseau du Lac "Bois des Sapins" jusqu'à la confluence avec la Loire ». - Liste 2 Frayères poissons « La Judelle de l'aval du siphon Canal latéral à la Loire jusqu'à la confluence avec la Loire ». - Liste 2 Frayères poissons « La source de la Balance "les Verneriers" jusqu'à la limite départementale Cher/Loiret ». <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>

Autres...



- Natura 2000 : « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire », « Vallées de Loire et de l'Allier », « Coteaux calcaires du Sancerrois ».
- Sites inscrits : « Vieille ville de Sancerre », « Colline de Sancerre ».
- Sites classés :
 - 1) « Ensemble formé par le site du Bec d'Allier (Confluence entre l'Allier et la Loire) ».
 - 2) « Remparts (Dames, Beauvoir, Augustines) et esplanade Porte-César » (commune de Sancerre).
- ZNIEFF I :
 - 1) « Iles et grèves de Marzy (bec d'Allier) ».
 - 2) « Iles et grèves du Lac, de Passy et du pont de la Batte ».
 - 3) « Ilots de Bois Gibault et des Loges, îles de la Garaude et de Malaga ».
 - 4) « Ile de Cosne ».
 - 5) « Forêt du Ravin de Thou ».
 - 6) « Pelouses des Chasseignes ».
 - 7) « Pelouse marneuse du Vallon ».
 - 8) « Pelouses de la rue de Vaux ».
 - 9) « Pelouses d'Amigny-Belle Chaume ».
 - 10) « Pelouses des Luneaux ».

		<ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF II : « Loire berrichonne ». - Réserve biologique n°744 « La Judelle et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire ». - Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire). <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne	
Structure Locale de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Cuffy « la Gaule » - AAPPMA Cours-les-Barres « le gardon du lac » - AAPPMA Jouet-sur-l'Aubois « la Gaule » - AAPPMA Beffes « le brochet » - AAPPMA Herry « le gardon » - AAPPMA Sancerre « La gaule sancerroise » - AAPPMA Léré « la brème » <p>(Source : federationpeche18.fr)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Intercommunal du Ru, de la Vauvise et de ses Affluents (SIRVA) 	
Enjeux PLAGEPOMI	/	
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	Colette et Belaine : CTMA « Vauvise » (en cours d'élaboration)	

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR2049	La Presle et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	2 ^{ème} catégorie piscicole Contexte cyprinicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	Médiocre (2016) Station 04440004 le ru de Presle à Cuffy	ND (2016) Station 04440004 le ru de Presle à Cuffy
FRGR2198	La Colette et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	2 ^{ème} catégorie piscicole Contexte cyprinicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	Mauvais (2010) Station 04440000 la Colette à Saint-Satur	ND (2010) Station 04440000 la Colette à Saint-Satur
FRGR2228	La Judelle et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	2 ^{ème} catégorie piscicole Contexte cyprinicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	Moyen (2016) Station 04441005 la Judelle à Léré	ND (2016) Station 04441005 la Judelle à Léré
FRGR1017	La Balance et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	2 ^{ème} catégorie piscicole Contexte cyprinicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2015	Bon Etat / 2015	Bon Etat / ND	Médiocre (2016) Station 04441006 la Balance à Belleville-sur-Loire	ND (2016) Station 04441006 la Balance à Belleville-sur-Loire
FRGR0007a	La Loire depuis la confluence de l'Allier jusqu'à Gien	2 ^{ème} catégorie piscicole Contexte cyprinicole	Bon Etat / 2015	Bon Etat / 2015	Bon Etat / ND	Moyen (2016) Station 04046800 La Loire à Saint-Satur	Pas Bon (2016) Station 04046800 La Loire à Saint-Satur

		Masse d'eau naturelle					
--	--	-----------------------	--	--	--	--	--

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet (BRO)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Brochet (BRO), Anguille (ANG), Perche (PER), Truite fario (TRF), Bouvière (BOU)
Etat fonctionnel	Perturbé
Zonation piscicole	Zone cyprinicole Zone à Ombre et Barbeaux
Biocénotypes	B ND actuel B ND historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	CHA, TRF, VAI, LOF, EPI, CHE, GOU, PER, BOU, BRO, GAR, BRE, PES, PCH, OCL, ANG
Peuplement théorique	CHA, TRF, LPP , VAI, LOF, CHE, GOU, BAF, LOT, SPI, VAN, BOU , BRO, PER, GAR, ABL, PSR, CCO, BRE, ANG
Présence de poissons migrateurs	Anguille (ANG)
Présence d'espèces invasives et nuisibles	Poisson chat (PCH), Perche Soleil (PES), Pseudorasbora (PSR), Ecrevisse américaine (OCL), (Source : Aquabio BE)

Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A « Le grand Bosne » (Cuffy) / la Presle (FRGR2049)	2011	IPR = 35,00 « Etat médiocre » (Source : Aquabio BE)	GOU, BOU	Pêche compète
B (Saint-Satur) / la Colette (FRGR2198)	2010	IPR = 50,54 « Mauvais Etat » (Source : Aquabio BE)	VAI, LOF, EPI	Pêche compète

C « Moulin de Trochet » (Léré) / la Judelle (FRGR2228)	2016	IPR = 60,40 « Mauvais Etat » (Source : Aquabio BE)	CHA, TRF, VAI, LOF, CHE, GOU, PER, GAR, PES	Pêche compète
D « Les Genevièvres » (Belleville-sur-Loire) / la Balance (FRGR1017)	2011	IPR = 27,00 « Etat Médiocre » (Source : Aquabio BE)	CHE, GOU, BOU, PER, GAR, ABL, PSR, CCO, ANG	Pêche compète
E « Les grandes Charrières » (Belleville-sur-Loire) / la Balance (FRGR1017)	2016	IPR = 27,20 « Etat médiocre » (Source : Aquabio BE)	LOF, EPI, CHE, GOU, PER, BOU, BRO, GAR, BRE, PES, PCH, OCL, ANG	Pêche complète
F « Frayères des Vallées » (Couargues) / le ru de la Fontaine d'Herry	2017	IPR ND (Source : FDAAPPMA18)	GOU , BRO, PES	Pêche de recherche d'espèce
<p>Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin des affluents de la Loire montre un glissement de classe biotypologique.</p> <p>La modification des caractères morphodynamiques des rivières suite aux travaux d'aménagements entraîne un développement des espèces plus tolérantes aux altérations physiques.</p>				

Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates						
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
« Le Gros Bosne » (Cuffy) / le ru de Presle (FRGR2049)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide							
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN	7					11	
	IBMR							
	IBD						15,8	
(Saint-Satur) / la Colette (FRGR2198)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide							Moyen

	MES / Turbidité								
	Bilan O2								
	Nutriments								
	Acidification								
	Température								
	IBGN								8
	IBMR								
	IBD								15,6
(Léré) / la Judelle (FRGR2228)	Matières organiques et oxydables								
	Matières azotées								
	Phosphore								
	Pesticide	Moyen							
	MES / Turbidité								
	Bilan O2								
	Nutriments								
	Acidification								
	Température								
	IBGN	13							
	IBMR	9,85							
	IBD	15,5							
(Belleville-sur-Loire) / La Balance (FRGR1017)	Matières organiques et oxydables								
	Matières azotées								
	Phosphore								
	Pesticide								

	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN	13					11	
	IBMR							
	IBD						11,8	
Pont de la D2 en rive droite (Saint- Satur) / La Loire (FRGR0007a)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide	Bon						
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN							
	IBMR	10,09	9,60	10,43	8,87	8,54		10,21
	IBD	13,70	14,60	10,10	7,90	9,80	11,80	9,00

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

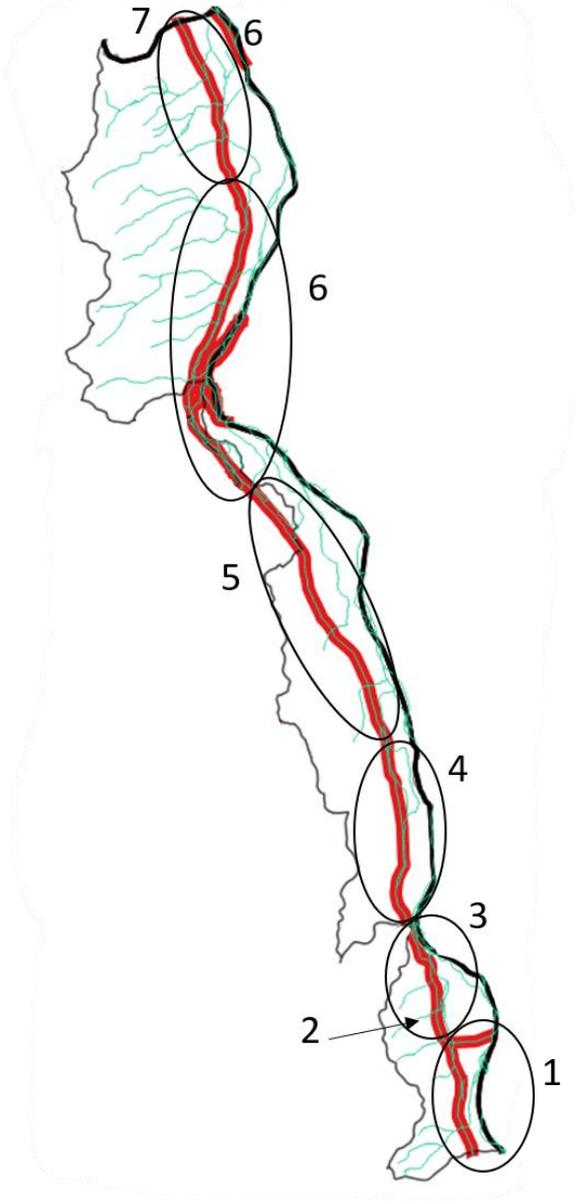
Thermie

/

(Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre		
Gestionnaires	AAPPMA	AAPPMA Cuffy « la Gaule »	78 adhérents (Effectif 2017) 82 adhérents (Effectif 2016)
		AAPPMA Cours-les-Barres « le gardon du lac »	12 adhérents (Effectif 2017) 16 adhérents (Effectif 2016)
		AAPPMA Jouet-sur-l'Aubois « la Gaule »	91 adhérents (Effectif 2017) 113 adhérents (Effectif 2016)
		AAPPMA Beffes « le brochet »	84 adhérents (Effectif 2017) 64 adhérents (Effectif 2016)
		AAPPMA Herry « le gardon »	95 adhérents (Effectif 2017) 76 adhérents (Effectif 2016)
		AAPPMA Sancerre « La gaule sancerroise »	224 adhérents (Effectif 2017) 244 adhérents (Effectif 2016)

			2016)
	Associations de pêche non agréées	<p>AAPPMA Léré « la brème »</p>  <p>Association Etang de Givry (à Cours-les-Barres) Fédération des bassins de la Loire amont des pêcheurs aux engins et aux filets en eaux douces (à Léré) Belleville-Loire-Carpe-Passion (à Belleville-sur-Loire)</p> <p>(Source : dataasso.fr)</p>	<p>154 adhérents (Effectif 2017)</p> <p>147 adhérents (Effectif 2016)</p>
Parcours de pêche	<p>1) AAPPMA Cuffy « la Gaule » - Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». Eaux non domaniales 2^{ème} catégorie.</p> <p>2) AAPPMA Cours-les-Barres « le gardon du lac »</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> - 1,5 ha / 0,5 km de rives de parcours pêche sur le plan d'eau communal. Eaux non domaniales 2^{ème} catégorie. 3) AAPPMA Jouet-sur-l'Aubois « la Gaule » <ul style="list-style-type: none"> - Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». Eaux non domaniales 2^{ème} catégorie. 4) AAPPMA Beffes « le brochet » <ul style="list-style-type: none"> - Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». Eaux non domaniales 2^{ème} catégorie. 5) AAPPMA Herry « le gardon » <ul style="list-style-type: none"> - Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». Eaux non domaniales 2^{ème} catégorie. 6) AAPPMA Sancerre « La gaule sancerroise » <ul style="list-style-type: none"> - Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». Eaux non domaniales 2^{ème} catégorie. 7) AAPPMA Léré « la brème » <ul style="list-style-type: none"> - Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». - Parcelles communales de Léré sur la Judelle et le Moulin Neuf. Eaux non domaniales 2^{ème} catégorie. <p>(Source : federationpeche18.fr)</p>
Réserves de pêche	/
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Cuffy « la Gaule » Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». - AAPPMA Cours-les-Barres « le gardon du lac » ND - AAPPMA Jouet-sur-l'Aubois « la Gaule » Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». - AAPPMA Beffes « le brochet » ND - AAPPMA Herry « le gardon » ND - AAPPMA Sancerre « La gaule sancerroise » ND - AAPPMA Léré « la brème » / - ND (Riverains)
Déversements éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Cuffy « la Gaule » Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». - AAPPMA Cours-les-Barres « le gardon du lac » ND - AAPPMA Jouet-sur-l'Aubois « la Gaule » Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». - AAPPMA Beffes « le brochet »

	<p>ND</p> <ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Herry « le gardon » Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». - AAPPMA Sancerre « La gaule sancerroise » Cf contexte « Canal latéral à la Loire ». - AAPPMA Léré « la brème » Déversements tous les ans pour le repeuplement en truites fario (TRF) sur la Judelle et le ru de la Moulin Neuf.
--	---

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION		
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère		
			R Recrutement	A Accueil	
Facteur principal	Ouvrages hydrauliques transversaux (digues de Loire, canal latéral, plans d'eau sur cours, seuils et barrages)	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et le transfert de sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort	
	Morphologie du cours d'eau dégradée / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage) / secteurs aval principalement	Disparition d'habitats, homogénéisation des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage local du substrat, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges)	Reproduction limitée des espèces lithophiles	Impact fort	Impact fort
		Dégradation/disparition des frayères à brochet			
Perte de linéaire et de dynamique naturelle par la rectification du cours d'eau (perte de méandres)					

	Prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole	Perte de débit dans le cours principal Accentuation d'étéage estival sévère	Impact fort	Impact fort
	Infiltration potentielle des intrants agricoles	Altération de la qualité de l'eau. Infiltration dans les aquifères	Impact modéré	Impact fort
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Très Perturbé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p>Restauration de la continuité écologique</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2049 FRGR2198 FRGR2228 FRGR1017</p>	<p>Effacement, déconnexion des plans d'eau sur cours / ouvrages transversaux</p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (BRO, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction</p> <p>Limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p>		<p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p> <p>Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lotique</p> <p>Amélioration de la</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>

					qualité physico-chimique du cours d'eau	
<p>Restauration du lit mineur</p> <p>Restauration/gestion d'annexes hydrauliques (frayères à brochet)</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte / Secteurs ayant connus des travaux hydrauliques lourds (essentiellement les secteurs en aval des bassins versants)</p>	<p>FRGR2049 FRGR2198 FRGR2228 FRGR1017</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restauration/gestion d'annexes hydrauliques (frayères à brochet)</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole cyprinicole équilibré</p>	<p>Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement cyprinicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>
<p>Gestion quantitative de la ressource en eau</p> <p>7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la</p>	<p>RES0401 « Etablir et mettre en place des modalités de gestion situation de crise liée à la sécheresse »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2049 FRGR2198 FRGR2228 FRGR1017</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Permettre le développement du brochet et des espèces cibles dans de bonnes conditions (qualité d'eau)</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Augmenter les débits alloués aux cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé</p>	<p>RES04 « Gestion de crise sécheresse »</p> <p>RES01 « Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture »</p>

	ressource en eau » 7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage »					toute l'année Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage	
2	<p>Etude et suivis sur le milieu (intrants toxiques et pollution diffuse)</p> <p>2D « Améliorer la connaissance (pollution nitrates) »</p> <p>4F « Améliorer la connaissance (pollution pesticides) »</p> <p>5A « Poursuivre l'acquisition et la diffusion des connaissances (substances dangereuses) »</p>	<p>AGR020 « Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>Améliorer globalement les connaissances sur les apports en nitrates et produits phytosanitaires dans les eaux de surfaces (et souterraines)</p> <p>Proscrire les sorties de drains directement dans lits mineurs.</p> <p>Surveiller les apports via les cultures de céréales et l'érosion des sols</p>	Tout le contexte	FRGR2049 FRGR2198 FRGR2228 FRGR1017	Rétablissement et maintien d'un peuplement piscicole en bon état	Améliorer La qualité de l'eau	<p>AGR02 « Mesures de réduction des transferts d'intrants et de l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion d'usage

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles.
- Activités de loisir halieutique autorisées

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).